

**RÉFÉRENCIEMENT
PUBLICITAIRE DANS
NOTRE MÉMENTO
EN LIGNE**

WWW.CORIAS.CH / INFO@CORIAS.CH

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT (076 558 70 10)

POURQUOI UN MÉMENTO

- Au travers de son Mémento en ligne, l'Association CORIAS désire informer les Seniors à partir de 50 ans, leurs familles, leurs proches-aidants ainsi que les acteurs sociaux de terrain des multiples prestataires en activité dans le canton de Genève qui peuvent leur venir en aide et améliorer leur qualité de vie au quotidien.
- L'Association souhaite pouvoir leur proposer un large éventail d'adresses et de contacts afin de les aiguiller avec efficacité au plus proche de leurs besoins.

POURQUOI ÊTRE RÉFÉRENCÉ

- Malgré la qualité des prestations que fournissent aujourd'hui de nombreuses sociétés auprès de la population genevoise et des Seniors en particulier, l'Association CORIAS estime que celles-ci méritent de bénéficier d'un espace de recensement complémentaire dans un «catalogue» qui leur est réservé et destiné à un public ciblé.
- De multiples prestataires, encore méconnus pour leur part, effectuent un travail considérable et formidable mais malheureusement dans l'ombre. L'Association désire les faire connaître et leur amener la notoriété qu'ils méritent.

DOMAINES DE RÉFÉRENCEMENT

- Aides financières
- Conseils juridiques
- Aides à domicile
- Moyens auxiliaires
- Proches aidants
- Soins bien-être
- Loisirs
- Transports
- Deuil
- Animaux de compagnie
- Emploi séniors +45 ans
- Magazines
- Handicap
- Professions médicales et paramédicales

TARIFS DU RÉFÉRENCIEMENT

Pour les prestataires possédant un établissement dans le canton de Genève

- Chf 250.- par année

Pour les prestataires possédant plus d'un établissement dans le canton de Genève

- Chf 500.- par année

Pour les prestataires possédant plus d'un établissement situés dans plusieurs cantons

- Chf 750.- par année

COMMENT ÊTRE RÉFÉRENCÉ

1. Remplir le formulaire de référencement en ligne ou adressé par poste sur demande.
2. Renvoyer le formulaire de référencement dûment rempli, daté, muni du tampon officiel du prestataire et signé à l'Association CORIAS.
3. S'acquitter du montant dû.

A partir de la réception de l'avis bancaire attestant du versement de la somme demandée, les coordonnées complètes du prestataire seront visibles une quinzaine de jours plus tard au maximum sur le memento en ligne de l'Association CORIAS.